



[b]changement de droit de passage pour construction appart [/b]

Par **emelcikos_old**, le **06/11/2007** à **15:09**

[fluo]Bonjour,

Je vous contacte pour avoir une petite information, je souhaite construire 4 appartement sur mon terrain a la place de mon vieux pavillon, par contre pour acceder a ce terrain j'emprunte un parking ouvert qui appartient a une copropriété d'appartement, j'ai un droit de passage pour le pavillon (mais rien d'ecrit). Est ce que la propriété peut m'empecher de faire construire mes appartement?

quelle largeur d'entrée faut il pour l'accès à mes logements(passage camion pompier) je souaitais faire un parking souterrain....

qu'elle distance maxi a respecter avec les voisins?

Merci beaucoup,

O[/fluo]